Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres[1]

ACCORD CADRE POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE CHARGE DE L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES MATERIELS ELECTRIQUES AU PROFIT DE LA MAIRIE DE COTONOU AU TITRE DES EXERCICES 2023-2025

Référence : S_DAAF_72946

Avis n° : 009 du 06/06/23

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics le 28 avril 2023 version2

2. La Mairie de Cotonou a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des Fonds propres, afin de financer l'entretien et la réparation des matériels électriques et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'accord cadre pour la sélection d'un prestataire chargé de l'entretien et la réparation des matériels électriques au profit de la Mairie de Cotonou au titre des exercices 2023-2025.

[1] À utiliser dans le cas où une pré-qualification n'est pas effectuée

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'entretien et la réparation des matériels électriques. Ce marché est constitué de deux (02) lots pouvant être attribués séparément

Lot 1 : réparation des climatiseurs,

Lot 2 : maintenance des groupes électrogènes

NB : Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera : **le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à compter de** ……12……/……06…… **/2023, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes , Email : prmpcotonou@mairie.bj , tous les jours ouvrables**

04

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences technique et expérience :

- Être spécialisé dans le domaine de reparation et maintenance des climatiseurs pour le LOT 1 ou de la reparation et maintenance des groupes electrogenes pour le LOT2, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, et 2022) et de l'année en cours, au moins **deux (02) marchés similaires dans le domaine l'entretien ou de la réparation des climatiseurs d'un montant égal à quarante millions (40.000.000) francs CFA HTVA chacun pour le LOT 1** ou dans le domaine de l'entretien et de la réparation des groupes electrogenes d'un montant égal à **trente sept millions millions (37.000.000) francs CFA chacun pour le LOT2**, avec pour justificatifs, les copies légalisées des contrats et les PV de reception ou les attestations de bonne fin d'exécution, délivrés par une Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou par une multinationale ou toutes autres personnes morales de droit public.

BON A LANCER

PERSONNELS POUR LE LOT1

- Un (01) Chef d'équipe, titulaire d'un diplôme de technicien Industriel (DTI) en froid et climatisation ou équivalent et ayant cinq (05) ans d'expériences générales et deux expériences (02) similaires ;

- Un (01) technicien, titulaire d'un CAP en froid et climatisation, ou équivalent et ayant cinq (05) années d'expériences générales et deux (02) expériences spécifiques.

PERSONNELS POUR LE LOT2

- Un (01) Chef d'équipe, titulaire d'un DTI en electricité ou équivalent et ayant cinq (05) ans d'expériences générales et deux expériences (02) similaires

  Un (01) electricicien, titulaire d'un CAP en electricité ou équivalent et ayant une expérience générale de cinq (05) ans et deux (02) expériences spécifiques

NB : La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail.

05

Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **douze millions (12.000.000) francs CFA pour le LOT1 et de dix millions neuf cent mille (10.900.000) pour le LOT 2,** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Ou

- avoir réalisé au cours des trois dernières année (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaire annuel moyen **de quarante millions (40 000 000) de francs CFA HTVA pour le lot 1 et de trente sept millions (37.000.000) HTVA de francs CFA pour le lot 2**, justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI (Copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions).

BON A LANCER

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences Techniques

- Être spécialisé dans le domaine de reparation et maintenance des climatiseurs pour le LOT 1 ou de la reparation et maintenance des groupes electrogenes pour le LOT2, justifié par le registre de commerce ou les statuts;
- **Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'un technicien superieur**, titulaire d'une licence (BAC+3) en maintenance industriel et ayant cinq (05) années d'expériences générales et deux (02) expériences spécifiques.

06

PERSONNELS POUR LE LOT1

- Un (01) Chef d'équipe, titulaire d'un DTI en froid et climatisation ou équivalent et ayant cinq (05) ans d'expériences générales et deux expériences (02) similaires ;

- Un (01) technicien, titulaire d'un CAP en froid et climatisation, ou équivalent et ayant cinq (05) années d'expériences générales et deux (02) expériences spécifiques.

PERSONNELS POUR LE LOT2

- Un (01) Chef d'équipe, titulaire d'un DTI en electricité ou équivalent et ayant cinq (05) ans d'expériences générales et deux expériences (02) similaires

- Un (01) electricicien, titulaire d'un CAP en electricitéou équivalent et ayant une expérience générale de cinq (05) ans et deux (02) expériences spécifiques.

NB : La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail.

BON A LANCER

Exigences d'ordre financier :

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de **douze millions (12.000.000) francs CFA pour le LOT1** et de **dix millions neuf cent mille (10.900.000) francs CFA pour le LOT2,** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **quarante millions (40.000.000) francs CFA** pour le LOT1 et de **trente sept millions (37.000.000) pour le LOT2**, délivrée par une

07

banque ou une institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

Disposer des matériels ci-après : Commun pour les deux entreprises.

- Une (01) Echelle ;
- Dix (10) tournevis
- Dix (10) électro-pinces
- Cinq (05) jeux de clés.

NB : La disponibilité des matériels devra être justifiée par les preuves de propriété (originale ou copie légalisée).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7- Le délai d'exécution de l'accord-cadre est **de trois (03) ans** à compter de la date de notification de l'accord-cadre. Toutefois, le délai d'exécution de chaque bon de commande est d'un (01) mois à compter de la notification du bon de commande enregistré.

BON A LANCER

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble à compter de** ..12...../.....06..... **/2023, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes , Email : prmpcotonou@mairie.bj , tous les jours ouvrable**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par Boite postale. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

08

Ce retrait est matérialisé par une fiche[2] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **: Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le..03/07/..2023 à 10 heures.**]. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dùmentts mandatés à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le même jour à partir de 10 heures 30 minutes**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : quatre cent mille (400.000) francs FCFA ;

Lot 2 : trois cent soixante deux mille sept cent douze (362.712) frnacs FCFA.

[2] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

09

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix *(90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées **par lot**.

Cotonou, le.....06...../.....06...../2022

MAIRIE DE COTONOU

Manet Floriana C. GAZARD

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

BON A LANCER

10